



PNUE

**Programme des  
Nations Unies  
pour l'Environnement**

Distr. LIMITEE

UNEP(DEPI)/CAR IG.25/5  
13 novembre 2006

Original: ANGLAIS

---

Quatrième réunion de la Conférence des Parties  
au Protocole concernant les aires et les espèces  
spécialement protégées (SPAW) de la Grande  
Région des Caraïbes.

Montego Bay, Jamaïque, 28 novembre 2006

**PROJET REVISE DU PLAN DE TRAVAIL DU PROGRAMME  
REGIONAL DE SPAW  
POUR LA PERIODE BIENNALE 2006-2007**



## Table de matières

Acronymes .....	iii
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. PROJETS ET ACTIVITÉS .....</b>	<b>2</b>
2.1 Coordination du programme .....	2
2.2 Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes .....	5
2.3 Mise au point des lignes directrices de gestion des espèces et des zones protégées. ....	8
2.4 Conservation des espèces menacées et en danger.....	10
2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins.....	13
2.6 Le tourisme durable .....	15

Annexe I : Budget du Programme SPAW pour l'exercice biennal 2006-2007



**Acronymes**

ACS	Association des États de la Caraïbe
AMEP	Evaluation et gestion de la pollution environnementale
AGGRA	Atlantic and Gulf Rapid Reef Assessment
CaMPAM	Réseau des responsables de zones marines protégées
CAR	Centre d'activités régional
CARICOMP	Caribbean Coastal and Marine Productivity (Programme)
CAR/UCR	Unité de coordination régionale pour les Caraïbes
CCA	Association de conservation des Caraïbes
CCA-CCAMP	CCA-Coastal and Marine Management Programme
CCSTI	Comité consultatif scientifique et technique intérimaire
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEN	Caribbean Environmental Network (Projet)
CHA-CAST	Association hôtelière des Caraïbes-Alliance pour un tourisme durable
CI	Conservation International
CIT	Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines
CITES	Convention sur le commerce international des espèces sauvages de la faune et de la flore menacées d'extinction
CMS	Convention sur les espèces migratoires et la protection de la faune sauvage
CdP	Conférence des Parties
CORAL	Alliance pour les récifs coralliens
CREP	Programme pour l'environnement régional des Caraïbes
CRFM	Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes
CTO	Organisation du tourisme des Caraïbes
ECCN	Réseau pour les cétacés des Caraïbes orientales
EIE / EIA	Evaluation d'impact sur l'environnement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNU	Fondation des Nations Unies
GISP	Programme des Nations Unies sur les espèces envahissantes
GCFI	Institut des Pêches du Golfe du Mexique et des Caraïbes

GCRMN	Réseau de surveillance continue des récifs coralliens
GEO	Perspectives mondiales en matière d'environnement
GIS	Systèmes d'information géographique
IABIN	Réseau d'information sur la diversité biologique interaméricaine
IBA	Importantes zones d'oiseaux
ICRAN	Réseau international d'action en faveur des récifs coralliens
ICRI	Initiative internationale en faveur des récifs coralliens
IFAW	Fonds international pour la défense des animaux
IGM	Réunion Intergouvernementale
IMO	International Maritime Organization
INVEMAR	Centro de Investigaciones Marinas de Colombia
IRF	Island Resources Foundation
LBS	Pollution due à des sources et à des activités terrestres
MBRS	Mesoamerican Barrier Reef System, un Projet du CCAD/FEM/Banque Mondiale
MER	Centre de recherches et d'études marines
MPA	Zone marine protégée
NACRI	Netherlands Antilles Coral Reef Initiative
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
NFWF	National Fish and Wildlife Foundation
OEA	Organisation des États américains
OECS	Organisation des États des Caraïbes de l'Est
OECS-ESDU	OECS-Unité de l'Environnement et du développement durable
DoS/OIE (OESI)	Département d'État des États-Unis d'Amérique, Initiative pour les Océans l'environnement et les sciences
PCR	Plan de Coordination régional
PEC	Programme pour l'Environnement des Caraïbes
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUE-DTIE	Département de la Technologie, de l'Industrie et de l'Économie du PNUE
PNUE-WCMC	Centre mondial de conservation et de surveillance du PNUE
ROLAC	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
SCSCB	Société pour la Conservation et l'étude des oiseaux des Caraïbes

SIDA	Agence suédoise pour le développement international
SIDS-POA	Programme d'Action des petits États insulaires en développement
SOE	État de l'Environnement
SPAW	Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
TNC	The Nature Conservancy
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UWI-NRMP	Université des Indes occidentales - Programme de gestion des ressources naturelles
UWI-CMS	University of the West Indies – Centre for Marine Sciences
WECAFC	Commission de la pêche atlantique centrale de l'ouest de la FAO
WCPA	Commission mondiale relative aux zones protégées
WIDECAS	Réseau pour la conservation des tortues marines
WW2BW	White Water to Blue Water Initiative





## PROJET REVISE

### PLAN DE TRAVAIL DU PROGRAMME REGIONAL DE SPAW POUR LA PERIODE BIENNALE 2006-2007

#### 1. INTRODUCTION

1. Ce plan de travail couvre la période biennale 2006-2007, et fixe les priorités du Programme régional relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (Programme SPAW). Pendant cette période, le Plan de travail sera axé sur les activités visant à mettre en oeuvre le Protocole SPAW, sur la coordination avec d'autres programmes régionaux et organisations oeuvrant sur les zones et la vie sauvage protégées, et sur la coordination avec les initiatives mondiales pertinentes et les accords multilatéraux sur l'environnement, comme la Convention sur la Diversité biologique (CDB), la Convention sur les Espèces Migratoires et la Protection de la Faune Sauvage (CMS), la Convention concernant la protection du Patrimoine mondial (WHC) de l'UNESCO, la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Ramsar) et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore menacées d'extinction (CITES).
2. Le plan de travail se compose de six éléments de programme majeurs (sous-programmes), à savoir:
  - a) Coordination du programme
  - b) Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes (y compris la formation et le renforcement de capacités pour la gestion des zones protégées)
  - c) Mise au point des lignes directrices relatives à la gestion des espèces et des zones protégées.
  - d) Conservation des espèces menacées et en danger
  - e) Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins (y compris les activités de l'ICRI), et
  - f) Le tourisme durable.
3. Ce plan de travail cherche à assurer la continuité et l'expansion des activités et des tâches émanant du plan de travail 2004-2005 du Programme SPAW. Le secrétariat a préparé ce document en prenant en considération les décisions et les recommandations de toutes les réunions précédentes de SPAW (la Conférence des Parties - COP, et les Comités consultatifs scientifiques et techniques - STAC) ainsi que les questions liées (au niveau régional et mondial) aux objectifs du Protocole SPAW et du Programme. Le Protocole est entré en vigueur le 18 juin 2000 et, à cette date, douze gouvernements en sont Parties contractantes (Barbade, Colombie, Cuba, République Dominicaine, France, Pays Bas, Panama, Sainte-Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Trinité et Tobago, États-Unis d'Amérique et Venezuela).

## 2. PROJETS ET ACTIVITÉS

### 2.1 Coordination du programme

#### *Objectifs*

4. Les objectifs de la coordination du programme SPAW sont :
- a) Promouvoir le Protocole SPAW pour assurer sa ratification et obtenir un appui au programme;
  - b) Assurer que la formulation et la mise en oeuvre des activités du programme satisfont aux conditions et aux besoins du Protocole SPAW;
  - c) Développer la coordination, la collaboration et les mécanismes de communication avec des organisations et des programmes liés aux objectifs de SPAW;
  - d) Améliorer la coordination de la programmation régionale pour les aires protégées et la vie sauvage;
  - e) Superviser les activités quotidiennes et la coordination générale des différents projets; et;
  - f) Mettre au point et promouvoir un format approprié pour les rapports nationaux dans le cadre du protocole SPAW, intégrant la détermination et le rapport des impacts du Programme SPAW.

#### *Activités*

5. La coordination quotidienne pour la mise en oeuvre des activités du programme sera toujours supervisée par l'équipe suivante :

<b>2.1 COORDINATION DU PROGRAMME</b>	
<b>Poste</b>	<b>Fonctions principales</b>
<b>Secrétariat du PEC-PNUE, Kingston, Jamaïque</b>	
Administrateur du programme SPAW	Responsable de la coordination générale du Programme SPAW
Administrateur associé professionnel de SPAW appuyé par le gouvernement suédois.	En appui à la mise en oeuvre du plan de travail depuis le mois de février 2004
Secrétaire bilingue (Anglais/espagnol)	En appui au programme SPAW
Coordinateur du projet, Réseau international d'action pour les récifs coralliens (ICRAN) – Mesoamerican Reef Alliance (MAR)	Responsable des activités ICRAN-MAR, il contribue à la mise en oeuvre des activités de SPAW qui sont liées aux récifs coralliens

**Centre d'activités régional de SPAW, en Guadeloupe, soutenu par le Gouvernement français**

Le CAR/SPAW est composé d'une équipe formée par un Directeur, un administrateur de programme, un assistant de documentation à temps partiel, appuyant le secrétariat dans les différentes activités, en particulier, la coordination des actions mandatées par le STAC et la COP, dans la recherche de financements et dans la révision et la traduction d'un certain nombre de documents. Au moins une réunion annuelle est tenue entre le secrétariat et l'équipe du CAR/SPAW pendant la période biennale, pour coordonner et évaluer les activités. Le CAR/SPAW prend en charge les coûts de ces réunions.

6. Les responsabilités et les fonctions principales qui doivent être assurées dans la mise en oeuvre du Protocole SPAW et le Programme sont :

<b>Secrétariat PEC-PNUE, Kingston, Jamaïque</b>	
<b>Principales responsabilités</b>	<b>Organisations et partenaires</b>
a) La coordination avec les programmes pertinents, les donateurs et les organisations pour développer, comme il convient, les synergies, et la collaboration sur des questions d'intérêt commun,	Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD), la Commission de la Pêche Atlantique centrale de l'ouest (WECAFC) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA), le Plan d'action de ROLAC PNUE, l'Unité de l'environnement et du développement durable de l'Organisation des États des Caraïbes de l'Est (OECS-ESDU), l'Association des États de la Caraïbe (ACS), l'Organisation du Tourisme des Caraïbes (CTO), l'Association pour la Conservation de la Caraïbe (CCA) l'Association hôtelière des Caraïbes– Alliance pour un tourisme durable (CHA-CAST).
b) Mise au point et en oeuvre d'accords de collaboration avec des initiatives mondiales et régionales pertinentes	L'initiative internationale en faveur des récifs coralliens (ICRI), le Programme d'Action des Petits États insulaires en développement (SIDS-POA), le Programme pour l'environnement régional des Caraïbes (CREP) du CARIFORUM, le Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes (CRFM), le Plan d'action mondial pour les mammifères marins du PNUE, the Mesoamerican Barrier Reef Initiative Project (MBRS), le Programme des mers de la Commission mondiale sur les zones protégées (WCPA), l'Initiative White Water to Blue Water (WW2BW), la Western Hemisphere Migratory Species Initiative (WHMSI) et le Programme mondial sur les espèces envahissantes (GISP)

<p>c) Mise en oeuvre des mémorandums de coopération existants et mise au point d'accords de collaboration avec des AEM pertinentes.</p> <p>Afin de maximiser les opportunités d'un travail conjoint et éviter la duplication des efforts et des ressources, il a été proposé de faire une consultation entre les trois secrétariats sur une programmation conjointe, par exemple SPAW, CDB et Ramsar (probablement avec aussi CMS), pour profiter de la tenue des convocations (lors de missions ou autres réunions afin de minimiser les frais de déplacement). Le résultat sera un plan de travail conjoint abordant les actions liées à SPAW, le mandat de CBD de Jakarta, et Ramsar, comprenant les responsabilités clés pour l'action. Le plan de travail tripartite devrait inclure des activités liées au développement du tourisme durable, à la biodiversité et les zones protégées du milieu marin et côtier ; la remise en état et la réhabilitation des écosystèmes dégradés et la reconstitution des espèces rares et menacées</p>	<p>Mémorandum de Coopération existants (MoC): Convention sur les zones humides d'importance internationale (Ramsar) et la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), et la Convention sur les Espèces Migratrices (CEM), qui comprend l'accord de la CEM sur la conservation des cétacés de la mer Noire, Aires contiguës de la mer Méditerranée et de l'Atlantique (ACCOBAMS) ;</p> <p>Des accords de collaboration seront développés (probablement des Conventions) avec la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (CIT). La coordination sera poursuivie s'il convient avec la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de la faune et de la flore menacées d'extinction (CITES).</p>
<p>d) Élaboration de documentation SPAW, y compris le rapport sur l'état de mise en oeuvre des décisions de la COP et du STAC.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formulation du Plan de travail et Budget pour la période biennale 2008-2009.</li> <li>- Tenue et service de la quatrième COP en 2006 et quatrième STAC en 2007</li> <li>- Promotion du Protocole SPAW à travers des exposés aux forums pertinents, par des communications avec les gouvernements et la sensibilisation du public afin de susciter l'appui, l'engagement d'autres Parties et améliorer la mise en oeuvre.</li> <li>- Evaluation du suivi et des capacités d'évaluation, et mécanismes pour les espèces inscrites au protocole par les Parties contractantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parties au Protocole SPAW et autres gouvernements de la région des Caraïbes</li> <li>- Observateurs et autres organisations partenaires.</li> </ul>

- Mise au point d'un format de rapport dans le cadre du Protocole SPAW qui soit harmonisé avec les conditions des rapports d'autres AEM (comprenant l'amélioration du suivi et l'évaluation de projets régionaux afin de mesurer leur impact)	
e) Poursuite de la recherche de financements.	Les gouvernements, donateurs et organisations pertinentes
<b>Centre d'activités régional SPAW, Guadeloupe, soutenu par le Gouvernement français</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La programmation conjointe des activités avec l'UCR/CAR et la coordination durant la mise en oeuvre des activités seront poursuivies. Pendant la période biennale, le CAR/SPAW travaillera spécifiquement sur : les lignes directrices pour éviter que les espèces deviennent menacées ou en danger (Activité 3.3), sur la mise au point du plan d'action des mammifères marins et l'appui aux activités de conservation des oiseaux (Activité 3.4) et sur la recherche de financements en coordination avec le Secrétariat.</li> <li>• La promotion du Protocole SPAW et ses objectifs pour aider à la ratification par les non Parties, y compris l'Union européenne.</li> </ul>	

7. Les principaux résultats de la coordination du Programme seront :
- a) La quatrième Réunion des Parties contractantes (COP4) au Protocole SPAW.
  - b) Les propositions de projet en appui aux objectifs et au financement de SPAW.
  - c) Le Plan de travail et le Budget pour la période 2008-2009.
  - d) La quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC4).
  - e) Un format pour les rapports nationaux dans le cadre de SPAW.
  - f) Une collaboration accrue et des synergies avec des organisations et des initiatives pertinentes à l'intérieur et à l'extérieur de la région, et
  - g) Une plus grande implication des gouvernements dans les activités de SPAW et d'autres Parties venant se joindre au Protocole SPAW.

## **2.2 Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes**

### *Objectifs*

8. Les objectifs de ce sous-programme sont :
- a) Renforcer la gestion des parcs et des zones protégées dans la région des Caraïbes, y compris la communication entre les parcs et les zones protégées dans la région ;
  - b) Assister, le cas échéant, les gouvernements dans l'identification et l'établissement des zones protégées ;
  - c) Sensibiliser les gouvernements sur la nécessité et l'importance de financer les zones protégées, et promouvoir la mise au point de mécanismes de financements et des stratégies pour une gestion réussie des parcs et des zones protégées ; et
  - d) Promouvoir les zones protégées dans le contexte de la conservation d'importantes ressources naturelles qui sont nécessaires pour le développement durable de la région.

*Activités***2.2 RENFORCEMENT DES ZONES PROTÉGÉES*****1) Mise en oeuvre du Réseau CaMPAM et le Forum du Plan stratégique quinquennal 2004-2008***

*(avec l'appui financier partiel du Sida, au travers du partenariat WW2BW, et de la Fondation McArthur pour le programme de formation des formateurs)*

- a) Conduire une session technique annuelle et une réunion organisationnelle lors des réunions annuelles du Gulf and Caribbean Fisheries Institute (2006 et 2007), et consolider le Comité directeur de CaMPAM (voir UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.10)
- b) Publier les procédures (un recueil de documents scientifiques) émanant de chacune des deux sessions techniques des MPA lors des deux réunions annuelles de GCFI (2006 et 2007).
- c) Rechercher des fonds pour la mise en œuvre de deux nouveaux programmes de formation, en anglais et en espagnol, pour le suivi socio-économique des aires marines protégées, ainsi que pour le suivi des activités de développement des capacités des personnes formées au niveau local (possiblement avec les sessions du GCFI sur les aires marines protégées en 2006 et 2007).
- d) Appuyer au moins trois MPA à travers le micro financement (US\$8,000 par zone, en fonction de la demande et des besoins prioritaires, et en accord avec les critères pertinents développés à ce propos).
- e) Appuyer les pratiques de pêche durable et des ressources alternatives entre les communautés des pêcheries autour des AMP dans au moins six communautés, incluant les échanges entre sites.
- f) Étendre les fonds de donation pour la promotion et les pratiques de tourisme durable à l'intérieur des AMP. Les objectifs seraient:
- L'application des lignes directrices du tourisme, mises au point récemment et publiées en anglais et en français par le projet USAID/UNF ICRAN MAR ;
  - Des projets qui permettent l'amélioration des programmes de gestion des zones côtières, menant à la résolution de conflits ou la promotion d'alternatives locales durables, en impliquant les parties prenantes dans le tourisme, les activités ou les fournisseurs de services ;
  - Description des activités et des pratiques touristiques qui servent de base au zonage des MPA et élaboration ou application des régulations appropriées ;
  - Sensibiliser davantage les communautés locales, les utilisateurs des ressources ou autres parties prenantes, sur les besoins des ressources marines gérées de manière durable pour le tourisme dans la MPA (par exemple, les récifs coralliens, l'observation des mammifères marins ; les croisières et activités nautiques);
  - Échange des expériences et des meilleures pratiques entre les parties prenantes du tourisme des différents pays.
- g) Faciliter les communications et les échanges à travers la liste électronique existante du CaMPAM : Continuer la mise à jour et l'échange d'information et d'expériences, y compris la publication d'informations significatives pour les AMP et CaMPAM dans les bulletins existants, tels que CEPNews, MPA News, et ceux d'autres programmes pertinents (avec l'aide financière du SIDA).

h) Programme de Formation de formateurs (FdF) en gestion des AMP : Mise en oeuvre de la donation de la Fondation MacArthur sur la "Protection des écosystèmes en danger dans la région des Caraïbes insulaires à travers le renforcement de capacités des gestionnaires et de planificateurs de MPA". Les activités principales comprennent :

- Une évaluation en 2007 du programme de formation des formateurs et modification du programme et/ou du cursus, comme il convient, et qu'elles se reflètent dans les futurs enseignements. Les résultats et les apports de l'évaluation seront partagés avec d'autres régions pour permettre le transfert d'expériences.
- Conception, organisation et production d'un cours de formation de formateurs (2007) en espagnol, pour un nombre estimé de 15 gestionnaires de MPA à former.
- Rassembler et fournir divers matériels d'information (imprimés, numériques et vidéos) aux participants.
- Surveiller, aider et évaluer le suivi de la formation locale des participants aux cours dans leurs pays respectifs.
- Diffusion du Manuel révisé, en anglais et en espagnol, à travers le site Internet et en format CD dans la région et ailleurs.
- Coordination avec des activités de création de capacités similaires, comme celles développées par les Conventions pour la protection des sites du patrimoine mondial WHC et Ramsar, en Amérique latine et les Caraïbes.

i) Augmenter les échanges d'expériences et de matériels avec d'autres régions développant des initiatives avec des aires marines protégées, incluant la possibilité d'adapter à la Grande Caraïbe le document "Gérer les aires marines protégées" : un guide pour l'Océan Indien Occidental" de l'UICN/WWF.

### **2) Amélioration de la base de données des AMP régionales**

a) Continuer la mise à jour et l'amélioration de la base des données des MPA selon sa nouvelle conception mise au point en 2005, en collaboration avec CEPNET (avec l'appui financier partiel du Sida), le CAR/SPAW et les partenaires CaMPAM comme GCFI et TNC.

b) Un projet de proposition pour la recherche de fonds, pour la mise au point d'un partenariat entre les efforts de la base de données des MPA du Centre de MPA de NOAA et le Sanctuary Program.

### **3) Appuyer la gestion des espèces envahissantes dans les MPA**

a) Coopérer avec le Secrétariat de la CBD, le Programme mondial de Gestion des eaux de ballast de l'OMI, Conservation International (CI), Island Resources Foundation (IRF), BirdLife International, le Programme mondial sur les espèces envahissantes (GISP), et TNC sur : le partage de l'information ; la mise au point de techniques de surveillance ; la production de documents de formation ; et la formation du personnel des zones protégées.

### **4) Collaboration avec la CBD sur les objectifs 2010 (voir UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.7)**

a) Initier le processus vers le développement d'un réseau régional de MPA.

b) Appuyer les efforts des Parties à développer des réseaux de MPA nationaux.

c) Contribuer avec les lignes directrices et les outils de SPAW (par exemple, le Manuel de formation des MPA, la base de données, etc.) au processus et aux efforts de la CBD de 2010.

d) Coordonner les apports régionaux pour contribuer aux objectifs de 2010 avec WCPA, TNC et les organisations pertinentes.

**5) Promouvoir la création de partenariats sur des MPA**

Coordonner avec :

- a) L'Association de Conservation des Caraïbes (CCA), en particulier en ce qui concerne son Programme de Gestion marine et côtière (CaMMP), et les composantes des zones de loisirs du Programme pour l'environnement régional des Caraïbes (CREP).
- b) Le WCPA-Mers, NOAA, The Nature Conservancy (TNC), et autres partenaires, dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan de coordination régional (PCR), pour faire progresser les réserves marines dans la région des Caraïbes. Cette initiative, connue comme MAREP a été lancée en 2002.
- c) CANARI sur les efforts pour renforcer les MPA dans la région et l'application d'approches d'efficacité dans la co-gestion afin d'augmenter les bénéfices des MPA.
- d) Le Secrétariat de la Convention pour la protection du Patrimoine mondial culturel et naturel (WHC) de l'UNESCO, sur l'identification des agglomérats et/ou des sites marins ou côtiers transfrontaliers ayant une valeur de biodiversité en vue de leur nomination comme sites du Patrimoine mondial.
- e) Le projet de l'UICN/PNUE/FEM sur les écosystèmes, les zones protégées et le réseau People and Protected Area Learning Network (PALNeT), un outil interactif en ligne, de gestion des connaissances, pour les administrateurs des zones protégées et les parties prenantes, lequel hébergera des réseaux nationaux et sous-régionaux et les informations pertinentes pour les zones protégées.

9. Les principaux résultats de ce sous-programme seront :

- a) Un réseau CaMPAM plus efficace et un Forum, à travers la mise en oeuvre du Plan quinquennal stratégique, améliorant ainsi la capacité de gestion des MPA de la région ;
- b) Un cadre d'au moins 15 administrateurs de MPA formés à tous les aspects de la gestion des MPA, et avec des capacités de communication et de formation pour transmettre les connaissances à d'autres gestionnaires et au personnel des MPA ;
- c) Une gestion améliorée des MPA et des meilleures pratiques grâce à l'appui du Fonds de micro financement de CaMPAM et des subventions complémentaires pour des pratiques de pêcheries et du tourisme durables ;
- d) Une base de donnée sur Internet actualisée des MPA de la région des Caraïbes;
- e) Une première liste des zones protégées, dans le cadre du Protocole SPAW, en vue du développement d'un réseau de MPA régional ; et
- f) Une coordination avec les initiatives pertinentes et les efforts déployés en appui aux zones protégées et une collaboration accrue avec GCFI, CI, TNC, WCPA, IUCN, CCA, CANARI, BirdLife International et UNESCO-WHC.

**2.3 Mise au point des lignes directrices de gestion des espèces et des zones protégées.***Objectifs*

10. Les objectifs de ce sous-programme sont :

- a) Promouvoir et aider à la mise au point et à la mise en oeuvre des lignes directrices pour l'établissement et la gestion des zones protégées, élaborées dans le cadre de SPAW ;



- b) Promouvoir la planification du système national des zones protégées, comme un mécanisme pour l'élaboration d'une législation pertinente et des mécanismes d'élaboration de rapports, et
- c) Promouvoir et aider à la mise au point et à la mise en oeuvre des lignes directrices sur la conservation et la gestion des espèces, élaborées dans le cadre de SPAW.

*Activités*

**2.3 MISE AU POINT DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DES ESPECES ET DES ZONES PROTÉGÉES**

**1) Mettre en oeuvre des activités pilotes afin de tester les lignes directrices lors de l'évaluation des zones protégées en vue de leur inscription dans la liste, dans le cadre du Protocole SPAW**

- a) Collaborer avec le CAR/SPAW, les Parties à SPAW et les experts régionaux pour identifier les parties intéressées à une activité pilote, en vue de tester les lignes directrices proposées, pour mettre au point un Programme et un réseau régional de MPA, comme il est mentionné au paragraphe 2.2 (4) ci-dessus.
- b) Intégrer, comme il convient, les lignes directrices socio-économiques pour les gestionnaires côtiers, qui ont été élaborées par l'Université des Indes occidentales - Programme de gestion des ressources naturelles, UWI-NRMP, suite à la formation du personnel des MPA au suivi socioéconomique, avec des fonds de NOAA.

**2) Élaborer des critères et des lignes directrices pour prévenir que des espèces soient menacées ou en danger**

Établir un groupe de travail Ad Hoc pour mettre au point un projet de critères et de lignes directrices afin qu'il soit révisé ensuite par les Parties à la COP 4 en 2006. Le groupe de travail sera coordonné par Monitor Caribbean avec la collaboration du CAR/SPAW et le secrétariat, comme mentionné au document UNEP (DEC)/CAR WG.29/INF.4.

**3) Élaborer des critères pour l'évaluation des exemptions à l'Article 11 du Protocole SPAW**

Établir un groupe de travail Ad Hoc pour initier une discussion sur cette question suivant le modèle du groupe de travail établi pour la révision des critères d'inscription dans la liste des espèces dans le cadre des Annexes au Protocole SPAW et en utilisant l'analyse légale préliminaire présentée au document UNEP (DEC)/CAR WG.29/INF.5, "Révision légale sur l'interprétation des exemptions prévues à Article 11(2) of the SPAW Protocol", comme point de départ.

**4. Application des critères pour l'inscription des espèces dans la liste des Annexes au Protocole**

Mettre à jour les Annexes de 1991 par une révision consultative entre les experts nommés par les Parties et en coordination avec la Liste Rouge de l'UICN et la Commission sur la survie des espèces. En vue d'aborder les questions de conservation des espèces dans la région des Caraïbes, y compris les espèces en danger critique d'intérêt régional qui ne sont pas encore incluses dans les Annexes originales, un groupe de travail intersession pourrait être établi pour travailler sur les listes par groupes d'espèces (par exemple, les poissons, les oiseaux, les reptiles, etc.).

11. Les résultats principaux de ce sous-programme seront :

- a) L'application des directives dans l'évaluation des zones protégées qui doivent être inscrites dans la liste dans le cadre du Protocole SPAW ;
- b) Une liste préliminaire de zones protégées au titre du Protocole SPAW pour démarrer un réseau régional et la coopération entre les zones ;

- c) La compilation de l'information et un projet de lignes directrices et des critères pour prévenir que les espèces deviennent menacées ou en danger ;
- d) Des définitions et des procédures pour l'application des exemptions de l'Article 11(2) ; et
- e) Propositions afin d'actualiser les Annexes du Protocole, reflétant les problèmes de conservation actuelles pour les espèces d'intérêt régional.

## **2.4 Conservation des espèces menacées et en danger**

### *Objectifs*

12. Les objectifs de cet élément de programme sont :
- a) Créer un consensus dans la région sur les priorités identifiées dans la gestion des espèces migratrices et en danger ;
  - b) Mettre en oeuvre les activités prioritaires des plans de gestion et de récupération des espèces, mis au point dans le cadre de SPAW; et
  - c) Mettre au point, des plans de gestion adéquats et des programmes pour les espèces prioritaires d'intérêt régional, y compris celles d'importance économique.

### *Activités*

#### **2.4 CONSERVATION DES ESPECES MENACEES ET EN DANGER**

##### **1) Conservation des mammifères marins (en collaboration avec ECCN, WDCCS, IFAW, la Commission pour la survie des espèces de l'UICN et le CAR de SPAW )**

- a) Finaliser le Plan d'Action régional pour les mammifères marins pour la conservation des mammifères marins dans la Grande Caraïbe suivant les recommandations de l'Atelier régional d'experts (Barbade, du 18 au 21 juillet 2005) (UNEP (DEC)/CAR WG.27/3) et le soumettre aux Parties du Protocole SPAW lors de la COP 4 pour révision.
- b) Appuyer la mise en oeuvre des actions prioritaires identifiées par l'atelier régional d'experts, tenu à la Barbade, en juillet 2005, à l'intérieur du Plan d'action pour les mammifères marins (UNEP(DEC)/CAR WG.27/2Rev.3) et UNEP(DEPI)/CAR IG.25/4 (avec l'appui financier du Programme des mers régionales du PNUE entre autres).
- c) Évaluer la mise en oeuvre du Plan de gestion du lamantin et développer des recommandations pour l'action et des directions futures (avec l'appui financier du CAR de SPAW et du gouvernement français).

##### **2) Conservation des tortues de mer (en collaboration avec WIDECASST)**

- a) Appuyer les Plans de restaurations nationaux (STRAP) à travers la mise en oeuvre des actions prioritaires nationales.
- b) Continuer à appuyer l'Index des sites d'observation pour les tortues de mer imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) en danger critique, et établir au moins un nouvel Index de sites d'observation, y compris une compilation des enseignements appris à partir de cette initiative qui pourraient être appliqués à la gestion des tortues de mer dans la région.
- c) Établir une collaboration avec les Conventions interaméricaines pour la protection et la conservation des tortues de mer, en particulier pour l'identification des actions prioritaires au niveau régional.

**3) Conservation des oiseaux (en collaboration avec SCSCB, BirdLife, le CAR SPAW)**

a) Appuyer le travail réalisé dans la région sur le Dendrocyste des Antilles, lancé par la Société pour la Conservation et l'étude des oiseaux des Caraïbes (SCSCB), en particulier les activités en éducation et en création des capacités, utilisées dans une approche écosystémique, à travers une gestion intégrée des zones humides. Elles incluront l'utilisation d'un Manuel complet "Wondrous Wetlands" (en anglais et en espagnol) avec les parties prenantes appropriées et l'appui des actions de suivi dans les pays où le Manuel a été introduit, en particulier à Cuba, en République Dominicaine Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Haïti et Venezuela (Fundation des gardiens de la biodiversité de Cienaga Juan Manuel) ainsi qu'à Saint Vincent et les Grenadines. L'appui financier à ces activités et à la traduction du Manuel en français sera envisagé avec le CAR de SPAW.

b) Explorer la possibilité d'une coopération avec BirdLife International Partnership du programme mondial sur les importantes zones d'oiseaux (IBA), y compris, le cas échéant, des projets de conservation des sites, en cours dans la région, en particulier, sur la gestion des IBA identifiées dans la région et la documentation des IBAS dans les petites Antilles et à Trinité et Tobago. Des études de cas sur les approches de gestion de conservation (y compris, la reforestation, le développement de micro-entreprises et l'engagement du "Groupe d'appui du site" local), seront élaborées et mises largement à disposition.

c) Une collaboration sera développée avec BirdLife, avec le Comité International du Conseil pour les oiseaux aquatiques et le SCSCB, sur l'initiative "Waterbird Conservation for the Americas" (financée par le USFWS Neotropical Migratory Bird Conservation Act grant), dans le but de développer une approche stratégique pour faire progresser la compréhension et aborder les problèmes spécifiques liés aux oiseaux et à la conservation des zones humides à travers les Caraïbes.

**4) Mise à jour et expansion de la base de données des espèces de SPAW (avec CEPNET et CI)**

En coordination avec les organisations pertinentes et les Parties de SPAW, entreprendre la mise à jour et l'expansion de la base de données sur les espèces de SPAW, laquelle est nécessaire pour aborder les nouvelles tendances ou l'information pertinente, étant donné en particulier que les Annexes de SPAW ont été revus et mis à jour. La collaboration sera envisagée avec Conservation Internationale (CI) afin de développer des synergies avec la base de donnée du CI/UICN/Birdlife Key Biodiversity Area Database, qui est actuellement en développement bien que dans sa conception globale, il pourrait comprendre une section sur le WCR comprenant les espèces incluent dans SPAW.

**5) Gestion des pêches (en collaboration avec la FAO et appui financier partiel du SIDA)**

a) Appuyer les actions prioritaires résultant de la révision régionale de la gestion des pêches dans la région, coordonné par FAO/WECAFC spécialement, celles liées à la mise en oeuvre du Code de Conduite sur la conche reine, et la mise en oeuvre des actions issues de l'atelier régional sur la gestion de la pêche de la langouste (prévu pour 2006).

b) Collaborer avec la FAO/WECAFC sur les activités de renforcement de capacités qui sont menées actuellement pour la gestion responsable de la pêche de la langouste (ex. un atelier régional).

c) Mise en oeuvre de pratiques de pêche durable et de moyens d'existence alternatifs pour les communautés visées, en coordination avec, et en apprentissage des, activités similaires sous le projet ICRAN-MAR (voir activité 2.5 (1)).

**6) Contrôle des espèces exotiques et envahissantes (en collaboration avec GISP, PNUE, CDB, OMI)**

- a) En coopération avec les partenaires clés (par exemple, GISP, CI, TNC, OMI), commencer la mise au point d'un programme de contrôle des espèces marines envahissantes dans les Caraïbes.
- b) Une proposition pour la mise en oeuvre régionale du projet des eaux de ballast de l'OMI/PNUE dans les Caraïbes, focalisé sur le transfert des espèces marines envahissantes dans les eaux de ballast, en coordination avec le Protocole LBS et le programme AMEP.
- c) Produire une compilation : d'Information au niveau national et régional des possibilités et des expériences sur les programmes de gestion des espèces marines invasives (EMI) dans la Grande Région des Caraïbes, incluant la gestion des eaux de ballastes.
- d) Mettre en place une activité sur les espèces invasives en utilisant le manuel de formation IAS, récemment développée par le Programmes des mers régionales du PNUE et de GISP. Le manuel sera adapté si nécessaire à la Grande Caraïbe suivant les conclusions de la compilation ci-dessus et des expérience menées dans les autres régions, avec une vue sur le financement et en mettant en place des formations pour la région en fin 2006 et en espagnol et en anglais en 2007.

**7. Renforcement des capacités dans la conservation de la vie sauvage**

- a) Explorer une collaboration avec U.S. Fish et le département de vie sauvage pour la mise en oeuvre d'activités de formation afin d'améliorer la capacité des professionnels, des gestionnaires des MPA et des enseignants sur la conservation de la vie sauvage, en utilisant les problèmes de gestion comme point de départ pour aborder les besoins de conservation des espèces, y compris les aspects socioéconomiques de la conservation des espèces.
- b) Se joindre à l'Initiative des espèces migratrices de l'hémisphère occidental (WHMSI), actuellement en développement par les gouvernements, les ONG et les conventions pertinentes comme CMS et Ramsar, en vue de développer des synergies et assurer la coordination avec le Programme SPAW.

13. Les principaux résultats de ce sous-programme sont :

- a) Un plan d'Action régional pour la conservation des mammifères marins et les actions prioritaires mises en oeuvre, y compris les actions prioritaires de conservation du lamantin.
- b) La conservation des tortues de mer et les actions prioritaires de récupération mises en oeuvre dans au moins trois pays.
- c) La base de données des espèces de SPAW actualisée et plus complète, est mise à disposition par le biais du site Internet du PEC.
- d) Des actions prioritaires identifiées pour la gestion de la langouste « brésilienne », du lambi et une capacité accrue pour leur mise en oeuvre ; et
- e) Un programme préliminaire élaboré sur les espèces marines envahissantes ainsi que des professionnels environnementaux des gouvernements formés sur les problèmes clés liés aux espèces marines envahissantes.

## **2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins**

### *Objectifs*

14. Les objectifs guidant les activités sont :

- a) Aider à la gestion des écosystèmes marins et côtiers de la région sur une base durable, en particulier par des pratiques durables ;
- b) Mobiliser la volonté politique et les actions des gouvernements et autres partenaires pour la conservation et l'utilisation durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés, comme la mangrove et les prairies marines ;
- c) Établir un réseau mondial de sites de démonstration de gestion intégrée des côtes et des zones maritimes protégées, fonctionnant activement, afin de promouvoir de bonnes pratiques de gestion dans les écosystèmes marins, avec l'implication totale des communautés locales ;
- d) Communiquer efficacement la valeur et l'importance des récifs coralliens, les menaces à leur durabilité et les actions nécessaires à leur protection ; et
- e) Créer une série intégrée d'activités d'évaluation mondiale choisies, afin de permettre une gestion efficace des zones de récifs coralliens par l'apport des informations essentielles.

### *Activités*

#### **2.5 CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DES ECOSYSTEMES COTIERS ET MARINS**

##### **1) ICRAN-USAID/UNF International Coral Reef Action Network (ICRAN) MAR Project( à l'origine les financements de UNDF et USAID)**

Comme un résultat majeur de l'ICRAN dans les Caraïbes, le Projet d'Alliance des récifs mésoaméricains et les projets continueront à être mis en oeuvre dans les pays participants (Belize, Guatemala, Honduras et Mexico). Les principales activités sont (pour plus d'information veuillez vous référer au document UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.9) :

- a) Convocation à des réunions du Comité directeur et du Comité de surveillance technique du Projet et une coordination étroite avec les partenaires du projet (gouvernements, organisations participantes, le secteur privé et les agences de financement) dans la mise en oeuvre d'activités.
- b) Une gestion améliorée des bassins versants : Mise en oeuvre de meilleures pratiques de gestion dans l'utilisation des produits agrochimiques et des terres autour des bassins versants et des modèles hydrologiques pour évaluer les impacts des bassins versants sur les récifs, à travers des alliances avec les principales parties prenantes, y compris les compagnies privées comme Dole, Chiquita et CropLife Amérique latine.
- c) Tourisme durable : Mise en oeuvre d'ateliers de formation dans tous les pays participants sur les meilleures pratiques de gestion (utilisant le Manuel de meilleures pratiques pour le secteur des loisirs aquatiques marins) et sur l'application de directrices de tourisme régionales et du Code de conduite.
- d) Pêches durables : Élaboration d'un Manuel sur les meilleures pratiques pour les pêcheries, à l'attention des pêcheurs et des parties prenantes dans la pêche, et l'application des formations fournies sur les ressources alternatives.
- e) Évaluation de projets, y compris une évaluation des impacts et des indicateurs de réussite, et diffusion des enseignements appris dans la région et dans le monde.

**2) Appui à l' International Coral Reef Initiative (ICRI)**

a) Nodes sous-régionaux de GCRMN : Continuer à soutenir et coordonner le développement des cinq nodes de suivi des récifs coralliens des Caraïbes sous-régionaux de Southern Tropical America (STA, coordonné par INVEMAR de Colombie); Eastern Caribbean (coordonné par le Centre CM en Barbades); l'initiative des récifs coralliens des Antilles néerlandaises (NACRI); Western Caribbean (coordonné premièrement par le projet MBRS); et Northern Caribbean and Atlantic (NCA, coordonné par UWI-CMS), y compris l'appui de la formation sur place, l'assistance technique et la gestion des données, et pour assurer les apports de données de la région à la base des données mondiales ReefBase ainsi que les rapports annuels sur l'état des récifs de GCRMN.

b) Appuyer, le cas échéant, l'évaluation des récifs coralliens et leur suivi à travers les autres efforts régionaux comme Atlantic & Gulf Rapid Reef Assessment (AGRRA), ReefCheck et CARICOMP, ainsi que l'incorporation de l'information dans le GCRMN et les efforts de ReefBase.

c) Assister aux réunions de l'ICRI, comme secrétariat de SPAW, promouvoir et appuyer la participation si possible des gouvernements et des experts de la région dans ces rencontres.

d) Produire un jeu d'outils des enseignements appris et des meilleures pratiques, en utilisant les expériences et les résultats de la mise en oeuvre des activités de l'ICRAN-Caraïbes, pendant la période 2000-2004, en particulier ceux impliquant des sites de démonstration, comme des moyens pour partager les enseignements tirés de ce projet, et améliorer les capacités locales (avec l'appui financier de US NFWF et le CAR-SPAW).

**3) Information sur l'état des prairies marines de la région**

Un diagnostic général basé sur l'information existante sur l'état des lits des prairies marines sera produit pour compléter les rapports existants sur l'état des récifs coralliens et de la mangrove.

15. Comme d'habitude, le secrétariat poursuivra sa coopération et sa coordination tel qu'approprié avec les autres initiatives et projets liés aux écosystèmes marins et côtiers de la région, dont :

- Le projet Volet B-PDF du FEM – Gestion durable des Ressources marines partagées de l'écosystème marin des Caraïbes (CLME) et des régions adjacentes. Ce projet, coordonné par IOCARIBE et le PNUD vise à identifier les manques (gaps) existants dans l'information, à travers une analyse de diagnostic transfrontalier (TDA), et à mettre au point un programme d'action stratégique pour les LME des Caraïbes.
- Les projets AMEP sur la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) dans les petits états insulaires en développement (SIDS) des Caraïbes, et la réduction des déversements de pesticides dans la mer des Caraïbes, approuvés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), mis en oeuvre par le biais du PEC.
- Les projets sur l'approche écosystémique pour gérer les pêches pélagiques et le projet mondial quinquennal pour la réduction des captures accessoires dans les chaluts à crevettes, tous les deux exécutés par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).
- Le projet de l'ICRAN/PNUE/UNF, en développement dans les Caraïbes du sud sur la gestion côtière et marine et l'éducation par le renforcement du Centre Buccoo Reef à l'île de Tobago.

- L'initiative sur le transfert des écotecnologies pour la gestion durable des forêts de mangrove en Amérique latine et les Caraïbes, lancée par le forum des NU et le PNUE, de même que le travail déjà réalisé par les pays dans la région, comme la Colombie et le Panama, avec l'aide de l'Organisation Internationale des Bois tropicaux (OIBT).

16. Les principaux résultats de ce sous-programme sont :

- Connaissance et information sur l'état des écosystèmes marins, premièrement les récifs coralliens, pour déterminer les actions prioritaires et se focaliser sur les efforts nécessaires.
- Création de ressources alternatives ou supplémentaires et des meilleures pratiques mises en oeuvre dans l'agrobusiness, le tourisme de loisirs aquatiques marins et les pêcheries le long de la région mésoaméricaine.
- Compilation et diffusion des enseignements appris et des meilleures pratiques, comme moyens pour générer l'échange entre les pays de la région des Caraïbes et générer leur démultiplication, en vue de la gestion écologiquement rationnelle des récifs ; et
- Améliorer la coopération et la programmation de la conservation et la gestion des écosystèmes marins dans la région.

## **2.6 Le tourisme durable**

### *Objectifs*

17. 20. Les objectifs de la composante du programme pour le tourisme durable sont :

- a) Promouvoir les pratiques de tourisme durable ;
- b) Étendre les accomplissements du projet du Réseau pour l'environnement des Caraïbes (CEN) ; et
- c) Développer les liens de manière efficace avec la CTO, l'Alliance pour le tourisme durable (CAST), et les autres organisations pertinentes, engagées dans le tourisme durable de la région des Caraïbes.

### *Activités*

#### **2.6 TOURISME DURABLE**

##### **1) Appui continu à l'CTO et à CAST dans la mise au point et la mise en oeuvre de normes et d'initiatives pour le tourisme durable**

- a) En promouvant l'établissement des Caraïbes comme une zone de tourisme durable, comme le premier résultat du cadre politique du tourisme régional, et qui serait agréé ensuite par l'Association des États de la Caraïbe (ACS)
- b) Coordonner avec OECS-ESDU la mise en oeuvre de la stratégie pour le tourisme durable de l'OECS et de l'Organisation du Tourisme Caribéen Cadre Réglementaire du Tourisme Régional.

##### **2) Mise en oeuvre de la Campagne de Drapeau Bleu des Caraïbes**

Continuer à participer et à faciliter la mise en oeuvre de la campagne, en particulier en participant au jury régional.

**3) Matériels et outils pour le renforcement des capacités**

Appuyer l'utilisation des manuels du CEN pour améliorer la capacité des parties prenantes dans l'industrie du tourisme et appuyer les activités de formation locales.

**4) Intégrer et fournir les intrants de la Région des Caraïbes dans les initiatives de tourisme durable mondiales, en coopération avec DTIE-PNUE.**

- a) Collaboration dans la promotion de "L'Agenda 21 local et le Tourisme" du PNUE (avec WTO et le Conseil International des Initiatives locales pour l'environnement)
- b) Mise en oeuvre des principes de la Déclaration de Québec sur l'écotourisme.
- c) Promouvoir le dialogue des multiples parties prenantes pour traiter les problèmes clés de durabilité dans les destinations, dans le cadre de l'initiative des Tour Opérateurs (TOI).
- d) Explorer les opportunités de partenariat, dans le cadre du programme Travel and Leisure du Centre pour le leadership environnemental dans les affaires (CELB), de Conservation Internationale (CI).

18. Les principaux résultats de ce sous-programme seront :

- a) Une capacité accrue au niveau local sur les meilleures pratiques et les approches pour un tourisme durable ;
- b) Une coordination et une collaboration accrues avec CTO, CAST, OECS-ESDU, CELB-CI, et UNEP-DTIE, dans les initiatives de tourisme durable d'un intérêt commun ; et
- c) La campagne de Drapeau bleu dans les Caraïbes, mise en oeuvre dans les pays sélectionnés



Annexe I : Budget général du Programme SPAW pour l'exercice biennal 2006-2007



**Annexe 1 budget global du programme de SPAW pour l'exercice biennal 2006 - 2007**

Activités	2006				2007			
	Budgétisé		Coût total	Requis	Budgétisé		Coût total	Requis
	CTF	Autres Contributions			CTF	Autres Contributions		
				Équilibre				Équilibre
SPAW								
2.1								
Coordination (coût salariale et réunions de la COP couverte par OCCC)								
Consultants	10,000	0	10,000	0	10,000	0	10,000	0
2.2								
Renforcement des aires protégées de la Région des Caraïbes*	15,000	170,000	200,000	15,000	15,000	170,000	200,000	15,000
2.3								
Développement des lignes directrices des aires et espèces protégées**	10,000	70,000	120,000	40,000	10,000	20,000	100,000	70,000
2.4								
Conservation des espèces en voie de danger ou en extinction***	10,000	240,000	300,000	50,000	10,000	160,000	300,000	130,000
2.5								
Conservation utilisant durable des écosystèmes marins et côtiers****	20,000	60,000	100,000	20,000	20,000	0	130,000	110,000
ICRAN MAR	0	800,000	800,000	0	0	700,000	700,000	0
2.6								
tourisme durable*****	20,000	0	170,000	150,000	20,000	0	170,000	150,000
<b>Total partiel</b>	<b>85,000</b>	<b>1,340,000</b>	<b>1,700,000</b>	<b>275,000</b>	<b>85,000</b>	<b>1,050,000</b>	<b>1,610,000</b>	<b>475,000</b>
Coûts du programme soutenu 13% (montant sujet à changement basé sur les ressources financières)	11,050	110,200	157,000	35,750	11,050	80,500	153,300	61,750
<b>SPAW TOTAL</b>	<b>96,050</b>	<b>1,450,220</b>	<b>1,857,000</b>	<b>310,750</b>	<b>96,050</b>	<b>1,130,500</b>	<b>1,763,300</b>	<b>536,750</b>

OCCC : Coordination globale et coûts communs du Programme pour l'Environnement des Caraïbes

\* « Autres contributions » sur deux ans venant de la Fondation McArthur pour le programme pour la formation des professionnels (ToT); SIDA pour les petites subventions, la base de données, la pêche durable et le réseau CaMPAM; et le CAR/SPAW/Gouvernement Français pour la formation locale en 2006

\*\* Inclus l'appui du CAR/SPAW sur les lignes directrices afin de protéger les espèces de devenir menacées ou en danger d'extinction

\*\*\* « Autres contributions » en 2006 reflètent des fonds du Gouvernement des Etats Unis sous l'initiative Océans, Environnement et Science; du CAR/SPAW; et du Programme des Mers régionales du PNUE. En 2006-2007, incluent l'appui du Sida aux pêches durables

\*\*\*\* Inclus l'appui en 2006 du CAR/SPAW pour la compilation des meilleures pratiques et le gouvernement des Etats-Unis pour des activités sur les récifs coraliens

\*\*\*\*\* « Autres Contributions » Le Secrétariat développe des propositions pour le support des donateurs pour le développement de compétence, le tourisme durable et les activités éducatives dans l'industrie touristique (incluant les paquebots de croisière)